



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-39116>

Département(s) de publication : **47**

Annonce n° **26-39116**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-34606

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : SYNDICAT EAU47

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 25470249100021

**Ville** : AGEN

**Code postal** : 47031

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 47

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Sécurisation de l'U.D.I. de Damazan-Buzet et diminution des prélèvements sur le forage de Marchepin - Interconnexion - Tranche n°1 / 2026-2027

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45231110

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Sécurisation de l'U.D.I. de Damazan-Buzet et diminution des prélèvements sur le forage de Marchepin - Interconnexion - Tranche n°1 / 2026-2027

**Critères d'attribution** : Valeur technique - 45 Prix des prestations - 35 Performances en matière de protection de l'environnement et réalisation d'un bilan GES (investissement et fonctionnement) - 10 Délai d'exécution - 10

### Section 4 - Informations rectificatives

- Dans la rubrique "Section 4 - Identification du marché", au lieu de "Restructuration du réseau sur les communes d'ANZEX et VILLEFRANCHE-DU-QUEYRAN pour l'alimentation en eau potable de la zone d'activité de DAMAZAN", lire "Sécurisation de l'U.D.I. de Damazan-Buzet et diminution des prélèvements sur le forage de Marchepin - Interconnexion - Tranche n°1 / 2026 /2027"

- Dans la rubrique "Section 4 - Description succincte du marché", au lieu de "Restructuration du réseau sur les communes d'ANZEX et VILLEFRANCHE-DU-QUEYRAN pour l'alimentation en eau potable de la zone d'activité de DAMAZAN", lire "Sécurisation de l'U.D.I. de Damazan-Buzet et diminution des prélèvements sur le forage de Marchepin - Interconnexion - Tranche n°1 / 2026-2027"

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2026**